

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'université de Poitiers a une longue tradition d'ouverture à l'international qui constitue un des axes majeurs de sa politique générale. Cela se traduit chaque année par l'accueil **d'environ 4000 étudiants**, issus de **136 pays différents** : avec 17% des effectifs venant de l'étranger, l'Université de Poitiers se place au-dessus de la moyenne nationale.

Dans un contexte de baisse démographique et de concurrence entre les systèmes universitaires du monde entier, l'internationalisation est une nécessité pour assurer l'attractivité de nos formations et de notre recherche.

La stratégie d'internationalisation vise l'ensemble de la communauté universitaire et elle s'organise autour de cinq axes stratégiques.

1. Des partenariats institutionnels ciblés et fondés sur le principe de réciprocité des échanges d'étudiants, de personnels et de chercheurs. L'université a signé 194 conventions internationales et 575 accords bilatéraux ERASMUS. L'équilibre géographique est recherché entre les pays développés (UE, Amérique du Nord), les pays émergents (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) et les pays du Sud en demande de co-développement. Les intérêts scientifiques communs sont pris en compte. Une place privilégiée est donnée aux partenaires des réseaux dans lesquels l'université de Poitiers participe activement : Groupe de Coimbra, IRUN, AUF, EUA. Enfin, l'université prend en considération les intérêts stratégiques des collectivités locales (Ville de Poitiers, Région, Département de la Vienne) pour mener des actions communes de coopération (Nouveau-Brunswick, Burkina Faso, Roumanie)
2. Renforcer la mobilité entrante et sortante des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels administratifs. L'université de Poitiers a obtenu de bons résultats pour la mobilité sortante Erasmus des enseignants (parmi les 5 premières universités françaises) et des étudiants (classée dans les 20 universités de tête) et maintiendra cette tendance. L'un des efforts portera sur l'augmentation des mobilités avec les pays tiers. L'engagement dans les Erasmus Mundus action 2 avec la Russie et les pays du voisinage (Maghreb, Ukraine, Caucase) a ouvert cette voie. Notre objectif prioritaire est d'accroître la mobilité encadrée comme outil de réussite des étudiants. La reconnaissance des études et des stages à l'étranger et l'enrichissement personnel par des échanges interculturels favoriseront leur employabilité. Tous les niveaux d'études sont concernés à partir de la 2^{ème} année, mais l'effort portera sur les étudiants de Master et de Doctorat. Ces mêmes principes s'appliquent aux mobilités entrantes. Pour les enseignants, priorité sera donnée aux mobilités effectuées pour internationaliser les cursus dans le cadre de double-diplômes et la mise en œuvre de projets structurants. Une attention particulière sera portée aux jeunes chercheurs étrangers qui ont besoin de trouver des infrastructures qui n'existent pas chez eux.

Enfin, les personnels administratifs de tous les services seront incités à partager leurs pratiques soit en effectuant des mobilités avec un programme d'activités précises soit en recevant des collègues étrangers. Une semaine de formation internationale incluant initiation au français et

échanges de pratiques avec les services de l'Université sera mise en œuvre à partir de 2014.

Les mesures financières incitatives actuelles seront pérennisées pour maintenir l'égalité des droits à la formation de nos étudiants: aides à la mobilité du Ministère pour les étudiants boursiers sur critères sociaux -36% des effectifs inscrits-, fonds de mobilité sur budget propre de l'université (100k€/an), bourses de la Fondation de l'université pour les doctorants (30k€/an), bourses des collectivités locales.

Le soutien linguistique sera renforcé pour l'apprentissage du Français et celui des langues étrangères en rationalisant les interventions du CFLE, de la Maison des Langues et du CAREL. Pour les personnels, l'offre de langues dans le plan de formation continue sera étendue.

3. L'ouverture internationale de l'offre de formation. La plupart des diplômes prévoient des périodes d'études ou de stages à l'étranger favorisant l'employabilité des étudiants. La création de codiplômes sera poursuivie comme moteur de l'attractivité de l'université en proposant des cursus originaux pour une mobilité encadrée et réussie. Outre les 3 Masters Erasmus Mundus (Euromime, IMAE et IMACS) l'université a créé 5 codiplômes de Master en EU et 15 avec des pays tiers (Liban, Colombie, Canada, Vietnam). L'Université mobilise ses fonds propres (GSI, 140k€/an) comme levier pour accroître cette internationalisation et a inscrit le soutien aux codiplômes dans le programme RI de sa Fondation.

Tous ces codiplômes ont été mis en place en suivant les prescriptions du programme « Joiman » et participent à la diffusion du processus de Bologne dans les pays tiers.

L'université poursuivra son engagement dans les programmes européens de formation, dans le cadre de consortium avec les universités de nos réseaux. L'action de l'Université au niveau des codiplômes s'inscrit aussi dans la mise en place de cotutelles de thèse (92 en 2012) qui seront développées vers de nouveaux pays (dont USA).

4. favoriser l'internationalisation de la recherche : une mission d'ingénierie de projets internationaux vient d'être créée pour apporter une aide spécifique aux laboratoires. Des fonds propres du Conseil Scientifique continueront à soutenir la recherche internationale.

5. une politique linguistique visant à la promotion de la francophonie et à la sensibilisation aux langues de nos partenaires. Une option internationale mise en place en 2010 (Russe, Chinois, Portugais) permet aux étudiants de licence d'avoir une mention sur le supplément au diplôme dans l'une de ses 3 langues, elle pourra s'étendre à d'autres langues.

Stratégie de l'université pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

La direction des Relations Internationales ayant constitué deux réseaux de correspondants RI, formation et recherche, a depuis longtemps exprimé la volonté de travailler avec toute la communauté universitaire pour toutes activités et projets européens et internationaux. En effet, la stratégie d'internationalisation ne peut être effective qu'avec l'adhésion de tous les membres de la communauté.

Grâce aux réunions régulières, la DRI peut évaluer sa stratégie européenne et internationale et inviter la communauté universitaire à développer d'autres programmes de formation et recherche européens et internationaux dans les axes géographiques ciblés. Les correspondants RI dans les composantes ont le pouvoir d'insuffler la politique de l'Université auprès des enseignants, chercheurs, personnels administratifs et étudiants.

Toutes ces interactions sont réalisables grâce au travail en commun avec les services de Scolarité, Ressources Humaines, Recherche, Orientation et insertion professionnelle, Prospective.

L'université a collaboré au programme IMPI pour définir les indicateurs d'internationalisation et participera à U-Multirank pour se doter d'outils pour évaluer son action internationale : ces indicateurs sont progressivement inclus dans l'analyse de l'internationalisation de l'Université.

Par ailleurs, ayant constaté que nous n'avions pas un retour du devenir soit de nos étudiants ayant effectué une mobilité soit des étudiants internationaux inscrits dans nos diplômes, ceci malgré nos questionnaires, l'Université vient de mettre en place une plate-forme pour les Alumni qui est inscrite sur le site web. Cette création tirée de l'expérience des Universités anglo-saxonnes nous permettra d'évaluer l'impact de nos formations et de notre politique européenne et internationale sur les compétences que nos étudiants ont acquises pour s'insérer dans le monde socio-économique national, européen et international.

Enfin étant consciente que la politique des langues mise en place par l'université de Poitiers ne satisfait pas tous les besoins recensés, le projet d'accroître l'offre de formation en langues étrangères pour nos étudiants et nos personnels est l'un des axes prioritaires inscrits dans la Charte. Ainsi nous prévoyons de créer d'autres options internationales en licence.

Impact escompté de la participation de l'Université au Programme sur la modernisation de l'établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique à réaliser.

La participation de l'Université au Programme consolidera notre politique européenne et internationale au niveau formation et recherche, en répondant aux priorités de la stratégie européenne de modernisation de l'enseignement supérieur, conformément aux programmes cadres Erasmus For All et H2020.

1. Afin d'augmenter les niveaux de qualifications des diplômés et des chercheurs, l'Université développera ses co-diplômes, Masters et cotutelles de thèse. En retour d'expérience de nos Masters Erasmus Mundus, notre système a déjà pu évoluer en s'ouvrant aux cultures, langues et bonnes pratiques organisationnelles de nos partenaires. Notre expérience des programmes européens (actions 2 et 3, Tempus) continuera à servir la diffusion du modèle européen dans le monde. Aussi, des masters internationaux et interdisciplinaires seront développés en liaison avec les entreprises.

2. L'objectif est de rendre lisible nos formations aux étudiants étrangers et aux employeurs. Il faudra généraliser la notion de compétences acquises par l'utilisation systématique de l'ECTS pour la reconnaissance des qualifications professionnelles de nos diplômés. Le dispositif VOCASCIENCES, initié par la Faculté des Sciences, qui relie ses diplômés à différents métiers, est en cours d'extension interne (VOCALETTRES) et externe (Tempus OIPULES).

L'université, lauréate d'un programme national (2012-2020), développe et pérennisera le Parcours de Réussite PaRé pour conduire vers l'excellence tous les étudiants, même les plus fragiles, via de nouvelles pratiques pédagogiques utilisant les TIC.

3. La mobilité des étudiants est depuis longtemps un élément phare du parcours universitaire pour améliorer leurs connaissances académiques et faciliter leur employabilité. La mobilité enseignante, dans le cadre des diplômes conjoints, devra aussi être soutenue car participant à l'internationalisation et à la modernisation de l'enseignement par la mise à jour des connaissances et le partage des pratiques pédagogiques.

Une réflexion sur la mobilité virtuelle et le e-learning sera menée pour promouvoir l'internationalisation de la formation et de la recherche.

Enfin, les échanges de pratiques entre personnels administratifs seront renforcés pour confronter les procédures et partager les expertises.

L'université et sa Fondation ont déjà mobilisé des fonds propres pour encourager ces mobilités.

4. La nécessité de faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises fait déjà partie des missions de l'université qui doit former des professionnels qualifiés.

L'internationalisation incite l'université à développer des formations transversales aux niveaux LMD. Des projets de type knowledge alliances et/ou sector skills alliances sont en préparation.

L'université a des partenariats avec des entreprises et des chambres consulaires qui permettent la réalisation de projets innovants (PRIM'INNOV) basés sur la mobilité des étudiants en entreprises.

Cette initiative sera poursuivie en valorisant les compétences de nos étudiants internationaux qui apporteront aux entreprises locales un accès privilégié aux marchés internationaux.

5. L'adhésion à la Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur confortera l'engagement européen de notre université et assurera la cohérence des actions entreprises en faveur de l'internationalisation de nos formations et de notre recherche. Cette démarche garantira une meilleure gouvernance financière et structurelle.